

Ca compte pour moi

l'expert-comptable 100% connecté

COMPTES ANNUELS

6CENT30SIX

2 rue d'Austerlitz Etincelle coworking
31000 TOULOUSE

Bilan au 31/12/2022

"CERTIFIES CONFORMES"

La Présidente

Mme Laëtitia RUAULT DURAND

DocuSigned by:

Laëtitia RUAULT DURAND

8ED6063723D2470...

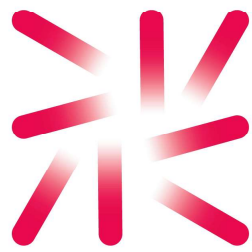
www.cacomptepourmoi.fr

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ
DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2022

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE						31/12/2022		31/12/2021	
Ventes de marchandises			(dont export et livraisons intracommunautaires)	209		210			
Production vendue biens				215		214			
Production vendue services				217		218	254 740		232 548
Production stockée						222			
Production immobilisée						224			
Subventions d'exploitation reçues						226	11 445		10 757
Autres produits						230	25		19
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	266 210		243 324
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						234			
Variation de stock (marchandises)						236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						240			20
Autres charges externes			(dont crédit-bail mobilier		immobilier)	242	81 811		73 880
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle) CFE et CVAE		243	1 382	244	1 924	3 000
Rémunérations du personnel						250	124 704		115 905
Charges sociales						252	26 602		38 136
Dotations aux amortissements						254	2 699		3 779
Dotations aux provisions						256	165		2 312
Autres charges :			- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259		262	133	
			- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles						
Total des charges d'exploitation (II)						264	238 038		237 032
1 - Résultat d'exploitation (I - II)						270	28 172		6 292
Produits financiers						III	280		
Produits exceptionnels						IV	290	650	
Charges financières						V	294	1 047	214
Charges exceptionnelles :			- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)		VI		300	403	
			- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquiés D)						
Impôts sur les bénéfices						VII	306		268
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)						310	27 373		5 810
B - RÉSULTAT FISCAL						312	27 373	314	
Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)									
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles						318			
Provisions non déductibles						322			
Impôts et taxes non déductibles						324			
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248	330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)		249	251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
Déductions									
Entreprise nouvelle (44 sexies)		986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zone restruct. défense (44 terdecies)	127	
Zone revitalisation rurale (44 quindecies)		138		Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989	342
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duo.)		991		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sex.)	992	
ZF ANG 44 quaterdecies		345		Inv. outre mer	344				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)					655		Créance report en arrière du déficit	346	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)					643		Déduction except. (art 39 decies B)	645	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)					647		Déduction except. (art 39 decies D)	648	350
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)					641		Déduction except. (art 39 decies F)	990	27 373
Déduction except. (art 39 decies G)					649				
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs						Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	352		354
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)							356		
Déficits antérieurs reportables				(dont imputés sur le résultat)				360	
Résultat fiscal après imputation des déficits						Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	370		372



**Ca compte
pour moi**

l'expert-comptable 100% connecté

COMPTES ANNUELS

6CENT30SIX

**2 rue d'Austerlitz Etincelle coworking
31000 TOULOUSE**

Bilan au 31/12/2022

"CERTIFIES CONFORMES"

La Présidente

Mme Laëtitia RUAULT DURAND

DocuSigned by:

Laëtitia RUAULT DURAND

8ED6063723D2470...

www.cacomptepourmoi.fr

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

ACTIF	Brut ①		Amort. Provisions ②		Net 31/12/2022 ③	Net 31/12/2021 ④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010	34 359	012		34 359	
- Autres	014	4 130	016	3 630	500	509
Immobilisations corporelles	028	15 675	030	13 828	1 847	4 940
Immobilisations financières (1)	040	3 710	042		3 710	3 710
(5) TOTAL I	044	57 874	048	17 457	40 416	9 159
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
Stocks marchandises	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	62 323	070	4 321	58 001	69 206
Autres créances (3)	072	1 526	074		1 526	1 705
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	16 318	086		16 318	10 771
Charges constatées d'avance	092	469	094		469	
TOTAL II	096	80 636	098	4 321	76 314	81 681
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	138 509	112	21 779	116 731	90 841

PASSIF	31/12/2022		31/12/2021	
Capital social ou individuel	120	25 000		3 500
Écarts de réévaluation	124			
Réserve légale	126	350		350
Réserves réglementées	130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131		132	
Report à nouveau	134			8 831
Résultat de l'exercice	136	27 373		5 810
Provisions réglementées	140			
TOTAL I	142	52 723		18 491
Provisions pour risques et charges	TOTAL II	154		
Emprunts et dettes assimilées (4)	156	31 467		36 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164			
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	3 792		220
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	28 749		36 130
Produits constatés d'avance	174			
TOTAL III	176	64 008		72 350
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	116 731		90 841

Renvois :					
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	23 866
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	34 359
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	650

6CENT30SIX
Société par actions simplifiée coopérative à capital variable
au capital de 25 000 euros
Siège social : 2 rue d'Austerlitz,
31000 TOULOUSE
818 345 191 RCS TOULOUSE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 26 AVRIL 2023

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 27 373,00 euros de la manière suivante :

• **Origine :**

Bénéfice de l'exercice27 373,00 euros

• **Affectation :**

Bénéfice de l'exercice27 373,00 euros
A la réserve légale (*soit 15% du résultat*)4 105,95 euros
Au fond de développement (*soit 35% du résultat*)9 580,55 euros
Etant précisé que l'intégralité des réserves tiendra lieu de Provision Pour Investissement (PPI)
Ristourne aux travailleurs (*soit 50% du résultat*) 13 686,50 euros

Distributions de dividendes antérieures – Intérêts aux parts antérieures

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prendra acte des dividendes distribués sur les trois exercices précédents (étant précisé que depuis la transformation de la société en 2022 en société coopérative, il convient de parler désormais d' « intérêts aux parts »).

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

10 000 euros en totalité éligibles à l'abattement de 40%.

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

25 000 euros en totalité éligibles à l'abattement de 40%.

Exercice clos le 31 décembre 2021 : NEANT

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

Certifié conforme

La Présidente

Madame Laetitia RUAULT DURAND

DocuSigned by:

8ED0683723D2470...

6cent30six
Société par actions simplifiée coopérative à capital variable
au capital de 25 000 euros
Siège social : 2 rue d'Austerlitz,
31000 TOULOUSE
818 345 191 RCS TOULOUSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 AVRIL 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

La Présidente propose d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 27 373,00 euros de la manière suivante :

• **Origine :**

Bénéfice de l'exercice27 373,00 euros

• **Affectation :**

Bénéfice de l'exercice27 373,00 euros
A la réserve légale (soit 15% du résultat)4 105,95 euros
Au fond de développement (soit 35% du résultat)9 580,55 euros
Étant précisé que l'intégralité des réserves tiendra lieu de Provision pour Investissement (PPI)
Ristourne aux travailleurs (soit 50% du résultat)13 686,50 euros

Distributions de dividendes antérieures – Intérêts aux parts antérieures

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prendra acte des dividendes distribués sur les trois exercices précédents (étant précisé que depuis la transformation de la société en 2022 en société coopérative il convient de parler désormais d' «intérêts aux parts »

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

10 000 euros en totalité éligibles à l'abattement de 40%.

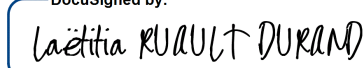
Exercice clos le 31 décembre 2020 :

25 000 euros en totalité éligibles à l'abattement de 40%.

Exercice clos le 31 décembre 2021 : NEANT

Certifié conforme

La Présidente
Madame Laetitia RUAULT DURAND

DocuSigned by:

8ED6063723D2470...

6cent30six
Société par actions simplifiée coopérative à capital variable
au capital de 25 000 euros
Siège social : 2 rue d'Austerlitz,
31000 TOULOUSE
818 345 191 RCS TOULOUSE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 AVRIL 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,

LE VINGT-SIX AVRIL,

A TREIZE HEURES (13H00),

Les associés de la **société 6cent30six** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social et par visioconférence sur convocation faite par email adressée le 12 avril 2023 à chaque associé par la Présidente.

Il a été établi une feuille de présence sous format numérisé prévu par l'article R. 225-95 du Code de commerce signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

L'Assemblée est présidée par **Madame Laëtitia RUAULT DURAND** en sa qualité de Présidente de la Société.

Monsieur Guillaume FONDEUR, Délégué Régional de l'Union Régionale des SCOP Occitanie, invité est présent.

La feuille de présence, certifiée exacte, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 1 250 actions sur les 1 250 actions ayant le droit de vote.

La Présidente de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan et le compte de résultat, arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion de la Présidente,
- le rapport spécial de la Présidente sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la Présidente,
- Rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 et quitus à la Présidente, au Directeur Général et au Directeur Général délégué,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Ratification de la rémunération de la Présidente,
- Ratification de la rémunération du Directeur Général,
- Ratification de la rémunération du Directeur Général délégué,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La Présidente présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par la Présidente.

La Présidente donne lecture du rapport spécial de la Présidente sur les conventions.

Puis la Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 27 373,00 euros de la manière suivante :

- ***Origine :***

Bénéfice de l'exercice27 373,00 euros

- ***Affectation :***

Bénéfice de l'exercice27 373,00 euros

A la réserve légale (*soit 15% du résultat*)4 105,95 euros

Au fond de développement (*soit 35% du résultat*)9 580,55 euros

Etant précisé que l'intégralité des réserves tiendra lieu de Provision Pour Investissement (PPI)

Ristourne aux travailleurs (*soit 50% du résultat*)13 686,50 euros

Distributions de dividendes antérieures – Intérêts aux parts antérieures

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prendra acte des dividendes distribués sur les trois exercices précédents (étant précisé que depuis la transformation de la société en 2022 en société coopérative, il convient de parler désormais d' « intérêts aux parts »).

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

10 000 euros en totalité éligibles à l'abattement de 40%.

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

25 000 euros en totalité éligibles à l'abattement de 40%.

Exercice clos le 31 décembre 2021 : NEANT

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

La convention 1 concernant Monsieur Ugo DE LUCA figurant dans ce rapport, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

La convention 2 concernant Madame Virginie DELRIEU Laurent figurant dans ce rapport, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

La convention 3 concernant Monsieur Ludovic CRAÏSSAC figurant dans ce rapport, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la rémunération versée à Madame Laetitia RUAULT DURAND au titre de ses fonctions de Présidente durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 (pour la période de juin à décembre 2022) pour un montant total brut de QUATORZE MILLE QUATRE-VINGT QUATORZE EUROS ET QUATRE-VINGT CENTIMES (14 094,80) conformément aux décisions du 19 mai 2022 et du 24 novembre 2022, étant précisé que le montant de sa rémunération demeure inchangée pour l'exercice en cours.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

CINQUIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la rémunération versée à Monsieur Ludovic CRAÏSSAC au titre de ses fonctions de Directeur Général durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 (pour la période de juin à décembre 2022) pour un montant total brut de ONZE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT EUROS ET CINQUANTE-HUIT CENTIMES (11 980,58), conformément aux décisions du 19 mai 2022 et du 24 novembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

SIXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la rémunération versée à Monsieur Jean CIAPA au titre de ses fonctions de Directeur Général délégué durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 (pour la période de juin à décembre 2022) pour un montant total brut de ONZE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT EUROS ET CINQUANTE-HUIT CENTIMES (11 980,58), conformément aux décisions du 19 mai 2022 et du 24 novembre 2022, étant précisé que le montant de sa rémunération demeure inchangée pour l'exercice en cours.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

SEPTIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Présidente et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente.

La Présidente

Madame Laetitia RUAULT DURAND

DocuSigned by:

8ED6063723D2470...